

*L'hérault du jour aujourd'hui (18 12 2009)*

Hier, un rassemblement au théâtre des Treize Vents à Montpellier a demandé la révocation du nouveau directeur Jean-Marie Besset, présent au débat, puis réfléchi au devenir des CDN.

## L'affaire Besset remet en cause la politique des nominations

Jamais la désignation d'un directeur de centre dramatique national (CDN) n'a fait autant de remous. La façon dont Jean-Marie Besset a été nommé à la tête des Treize Vents le 3 novembre - imposé par l'Etat et par G. Frêche qui a finalement cédé - reste en travers de bien des gorges pas décidées à rester muettes. Cette affaire, qui a pris une ampleur nationale, pointe une démocratisation déclinante des prises de décisions touchant au collectif. Et crée, au-delà du cas Besset, un sursaut des consciences quant au mode de recrutement des CDN et à leurs perspectives dans un monde qui n'est plus celui de Malraux.

Après la lettre ouverte adressée par 11 des 18 candidats au CDN à Frédéric Mitterrand demandant l'annulation de la nomination, puis une pétition qui continue à circuler et comporte près de 400 signatures, un débat constructif et "historique" a vu le jour hier aux Treize Vents. Dénonçant "une procédure inéquitable", le Syndeac et l'Acid qui avaient lancé ce débat se sont finalement retirés du jeu, peut-être du fait que neuf des quarante CDN du pays arrivent en fin de mandat en 2010 et qu'il va y avoir des postes à conserver. Plusieurs ex-candidats ont repris le flambeau, soutenus par des signataires de leur pétition.

Le rassemblement qui a vu venir une centaine de personnes s'est ouvert sur la mise à plat des raisons de la colère demandant l'annulation de la nomination. "Jean-Marie Besset a été choisi selon une procédure corrompue", a dénoncé la metteur en scène Marie-José Malis. A savoir sans examen des copies envoyées, ni présélection et grand oral final.

J.M. Besset, qui doit prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et fait actuellement la tournée des théâtres du grand Montpellier pour rencontrer ses homologues, est venu prendre part au débat. Le moment fut aussi inédit que déroutant. Le nommé, dans une posture évidemment délicate, n'est pas resté en retrait, a tenté de se défendre et de convaincre un auditoire bien peu acquis à sa cause (lire ci-contre).

Les organisateurs ont ensuite précisé qu'il était question de sortir de ce cas particulier et ont lancé un appel national "à l'adresse de la profession, des élus, des politiques et des responsables syndicaux". Ils y posent les principes "d'un mode de recrutement des CDN qui soit clarifié, transparent, édicté et que les auditions des candidats soient publiques". Autre proposition : initier les bases d'une vaste réflexion participative sur l'évolution des CDN "pour qu'ils trouvent un souffle ajusté à leur époque".

Anne LERAY

[+ en bandeau avec leurs citations : Jean Claude Fall, Franck Laroze, Frédéric Sacard, Douillan et Jean Marie Besset]